Parc national de forêts

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chargé.e de mission « Eau et milieux aquatiques »

Cotation du poste	*Cotation chiffrée (RIFSEEP) / ITPE G3 ; IAE G 3.2*
Catégorie	*A*
Famille d'emploi	*Technique*
Emploi	*Fonctionnaire ou contractuel-le*
Correspondance RIME	

Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	*Parc national de forêts*
Localisation	*Arc en Barrois (52)*

Télétravail (oui/non)	*Oui*
Télétravail (nombre de jours par mois)	*Conformément à la charte télétravail du Parc national*
Niveau d'expérience requis (*Débutant* /Confirmé/Expert)	*Confirmé*
Encadrement (oui/non)	*non*
Nombre de personnes encadrées	
Spécialité RNCP *(Répertoire national des certifications professionnelles)*	

Généralités :

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. L'aire optimale du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur et 110 ont à ce jour adhéré à la charte.

L'effectif de l'établissement public du Parc national de forêts est composé de fonctionnaires et contractuels auxquels s'ajoutent des apprentis, stagiaires, volontaires de service civique et agents mobilisés par mutualisation avec l'office national des forêts (ONF) et l'office français de la biodiversité (OFB), pour contribuer à certaines missions de l'établissement public.

L'établissement public compte un secrétariat général et quatre services techniques : Communication et pédagogie ; Connaissance et Patrimoines ; Gestion et protection ; Economie et Transition écologique.

Finalités et missions :

Le Parc national de forêts a vocation à favoriser la connaissance, la préservation et la valorisation de ses patrimoines naturel, culturel et paysager ainsi que de la ressource en eau, qui constituent ou contribuent à son caractère.
Pour répondre à ces finalités, un service connaissance et patrimoines (CoPa) composé d'un responsable et de 5 agents permanents traitant respectivement du patrimoine naturel, du patrimoine culturel, du patrimoine paysager, de l'eau et de la géomatique, a été mis en place. Des personnels dont les postes sont financés sur des projets en lien avec la biodiversité sont également rattachés au service au sein d'une « cellule biodiversité ».
Le service bénéficie également en relai de son action d'une partie du temps de travail des gardes-moniteurs de la structure, et de l'appui d'agents mutualisés avec l'ONF et l'OFB.

A l'échelle du cœur du Parc national, le maintien de la qualité de l'eau constitue un enjeu fondamental au même titre qu'une gestion quantitative garantissant le bon fonctionnement des milieux aquatiques et la satisfaction des besoins humains. Sur l'ensemble du territoire d'intervention du Parc national, le diagnostic fait ressortir trois enjeux : préserver l'eau en tant que bien commun précieux, œuvrer à la bonne qualité des cours d'eau en poursuivant une politique de restauration écologique

Sous l'autorité du chef de service, le.la chargé.e de mission « eau et milieux aquatiques » assure le suivi et la bonne réalisation des missions identifiées dans la charte du Parc national, à savoir gérer et préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, renforcer la naturalité et la fonctionnalité des cours d'eau, et créer et animer un observatoire de l'eau.

Pour ce faire, il.elle :

- réalise le suivi et assure la mise en cohérence des politiques, schémas, contrats et plans d'action sur l'eau et les milieux aquatiques à l'échelle du territoire en lien avec la charte. Il participe aux différentes instances relatives à l'eau ;

- accompagne les acteurs de l'eau, en particulier les structures Gemapiennes, dans le déploiement de leurs actions (renaturation de cours d'eau, restauration de continuité, restaurations de milieux humides, prévention des inondations, actions sur l'eau potable, les réseaux, l'assainissement…), sur le périmètre du Parc national ;

- monte des actions pour couvrir les champs de la charte non couverts par les acteurs en place, le cas échéant en mettant en place des partenariats stratégiques et opérationnels. Une ambition particulière est identifiée sur la renaturation des cours d'eau ainsi que sur la mise en œuvre d'un contexte favorable au rétablissement des continuités écologiques et plus particulièrement sur la mise en place d'un plan d'actions sur les petits ouvrages hydrauliques routiers sur les têtes de bassin (buses, dalots...). Un programme global d'amélioration de l'assainissement est également attendu ;

- contribue à l'élaboration, en lien avec la cellule biodiversité, de plans d'actions piscicoles, ainsi qu'à la connaissance et gestion de la biodiversité aquatique ;

- apporte une expertise auprès de l'équipe du Parc national, en particulier les cellules biodiversité et agroécologie, sur des opérations impliquant une compétence en hydrologie (drainage, restauration de zones humides…). Il instruit également les dossiers loi sur l'eau qu'est amené à traiter le Parc national, et contribue aux instructions des demandes d'autorisation en Cœur relatives à des travaux concernant des milieux aquatiques ;

- mène une étude de préfiguration d'un observatoire de l'eau pertinent pour suivre la ressource en eau et l'état des milieux aquatiques à l'échelle du périmètre, puis anime cet observatoire.

- identifie et pilote les études nécessaires à la poursuite de ses missions (inventaires, protocoles de suivi…), en lien avec la cellule biodiversité et le chef de projet scientifique. Il participe également à la formalisation du contenu scientifique du projet de maison de l'eau envisagé sur le territoire du Parc national. Il restitue et valorise les connaissances acquises, en interaction avec le pôle communication - pédagogie.

Le.la chargé.e de mission est amené.e à participer à la vie de l'établissement public (participation aux réunions internes, aux instances, animation lors d'événements publics…).

Liaison hiérarchique :

Le.la chargé.e de mission « eau et milieux aquatiques » est sous l'autorité directe du chef du service Connaissance et Patrimoines.
En interne, il travaille notamment en lien avec les agents de la cellule biodiversité pour la partie relative à la biodiversité des milieux aquatiques (cours d'eau et mares), avec la cellule agroécologie pour les aspects ressource en eau, et avec le service gestion et protection en ce qui concerne l'instruction de dossiers loi sur l'eau.

Exigences :

Connaissances :
- De formation Bac + 5 et plus ou ingénieur dans le domaine de l'environnement, de l'eau et des milieux aquatiques.
- Connaissance technique en gestion des milieux aquatiques (diagnostic de cours d'eau, techniques de restauration des milieux aquatiques, morphologie, hydrologie, ...)
- Connaissance administrative des politiques de l'eau
- Connaissance technique en hydraulique et hydrologie
- Connaissance sur le petit cycle de l'eau (assainissement, réseau…)
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans sur des missions analogues
- Connaissance des acteurs, politiques, réglementations et outils en lien avec l'eau et les milieux aquatiques
- La connaissance des parcs nationaux et des enjeux du territoire en lien avec l'eau est un plus

Savoir être
- Autonomie
- Pédagogie
- Sens de l'organisation – rigueur
- Capacités d'adaptation
- Sens de l'écoute / sociabilité / discrétion
- Esprit d'initiative

Savoir faire
- Très bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Fortes compétences en gestion de projet et capacité à mener des projets complexes
- Techniques et outils de concertation et de médiation
- Savoir rendre compte et identifier les besoins d'arbitrages stratégiques
- Maîtrise des logiciels bureautiques et cartographiques (QGIS)

Spécificités :

- Permis B indispensable au vu de la configuration du territoire du Parc national

Contacts :

Philippe PUYDARRIEUX, directeur du Parc national de forêts.

Tél : 03 73 62 03 68 - Mail : philippe.puydarrieux@forets-parcnational.fr

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité.

- Envoi par mail avant le **10/04/2024** minuit à : **secretariat@forets-parcnational.fr** ,préciser en objet : «Recrutement – Chargé.e de mission Eau et milieux aquatiques »

- Les entretiens se dérouleront fin avril à Arc-en-Barrois - Prise de poste à partir **du 1er juin 2024**